

Code des sociétés commerciales

augmenté par l'ensemble des textes en vigueur

Copyright 2008 © Tous les droits réservés

Cabinet Maître Farhat Toumi
Rue Habib MAAZOUN-Im.Chakroun 2ème Etage Sfax-Tunisie
Tél :+216 74 220.774/ 74 225.774 Fax :+216 74 211.842
E-mail : toumi.farhat@planet.tn
Site web : www.toumi-avocat.com



SOMMAIRE GENERAL

[LE CODE DES SOCIETES COMMERCIALES ET SES TEXTES D'APPLICATION](#)

Loi N°2000-93 DU 3 NOVEMBRE 2000, portant promulgation du code des sociétés commerciales.

	Articles	Pages
	1 à 4	35
CODE DES SOCIETES COMMERCIALES		
LIVRE : I		
DES DISPOSITIONS COMMUNES AUX DIFFERENTES FORMES DE SOCIETES		
Titre I		
Dispositions générales	1 à 13 sexis	36
Titre II		
L'immatriculation et la publicité des sociétés	14 à 20	39
Titre III		
La dissolution des sociétés		
<i>Sous titre premier : Les causes de dissolution</i>	21 à 27	40
<i>Sous titre deux : Les effets de la dissolution</i>	28 à 48	41
<i>Sous titre trois : Dispositions Pénales</i>	49 à 53	45
LIVRE II-		
LES SOCIETES DE PERSONNES		
Titre I :		
La société en nom collectif	54 à 66	45
Titre II :		
La société en commandité simple	67 à 76	47
Titre III :		
La société en participation	77 à 89	49
LIVRE III :		
LES SOCIETES A RESPONSABILITÉ LIMITEE		
Titre I :		
Dispositions générales	90 à 92	50
Titre II :		
La société à responsabilité limitée		
<i>Sous titre premier : De la constitution de la société à responsabilité limitée</i>	93 à 108	51
<i>Sous titre deux : Le régime des parts sociales</i>	109 à 111	54
<i>Sous titre trois : La gestions de la société à responsabilité limitée</i>		
Chapitre I : De la gestion	112 à 122	55
Chapitre II : Les organes de surveillance :		
Les commissaires aux comptes	123 à 125	57
Chapitre III : Les organes de délibération :		
L'assemblée des associés	126 à 140	57
<i>Sous titre quatre : Dissolution et transformation de la société</i>	141 à 147	61

Titre III :		
De la société unipersonnelle a responsabilité limitée	148 à 159	62
LIVRE IV :		
DES SOCIETES PAR ACTIONS		
Titre I :		
Des sociétés anonymes		
<i>Sous titre premier :</i> Dispositions générales	160 à 162	64
<i>Sous titre deux :</i> de la constitution de la société anonyme.....		
Chapitre premier : Constitution de la société faisant appel public à l'épargne	163 à 179	64
Chapitre deux : De la constitution de la société « faisant appel public a l'épargne »	180 à 182	69
Chapitre trois : Des infractions relatives a la constitution de la société anonyme.....	183 à 187	70
<i>Sous titre trois :</i> De la direction et de l'administration de la société anonyme.....	188	71
Chapitre premier : Du conseil d'administration.....	189 à 223	71
Chapitre deux : du directoire et du conseil de surveillance	224 à 257	78
Chapitre trois : du commissaire aux comptes	258 à 273	84
<i>Sous titre quatre :</i> Des assemblées générales	274 à 313	87
.....		
<i>Sous titre cinq :</i> Des valeurs mobilières.....	314 à 315	94
Chapitre premier : Dispositions générales.....	316 à 326	95
Chapitre deux : Des actions	327 à 345	97
Chapitre trois : Des obligations		
Chapitre quatre : Des actions à dividende prioritaire sans droit de vote.....	346 à 367	100
Chapitre cinq : Des titres participatifs	368 à 374	104
Chapitre six : Les certificats d'investissement et des certificatifs de droit de vote	375 à 386	105
Chapitre six : Les certificats d'investissement et des certificatifs de droit de vote	387 à 389	106
<i>Sous titre six :</i> De la dissolution des sociétés anonymes		
Titre II :		
Des sociétés en commande par actions	390 à 392	107
<i>Sous titre premier :</i> des règles de constitution	393 à 402	107
<i>Sous titre deux :</i> De la gestion et du contrôle de la société	403 à 406	109
<i>Sous titre trois :</i> De la transformation de la société et de sa dissolution		
Titre III :		
<i>Des sociétés a capital variable</i>	407	110
LIVRE V :		
DES FUSIONS, SCISSIONS, TRANSFORMATIONS ET GROUPEMENTS DE SOCIETE		
Titre I :	408 à 410	111
Des dispositions générales.....		
Titre II :	411 à 427	111
De la fusion des sociétés		
Titre III :	428 à 432	115
Des scissions des sociétés		
Titre IV :	433 à 438	116
La transformation des sociétés.....		
Titre V :	439 à 460	117
Le groupement d'Internet économique		
Titre VI :	461 à 479	120

Du groupe de sociétés

Décret n° 2005-3018 du 21 novembre 2005, portant application des dispositions de l'article 329 du code des sociétés commerciales

Articles	Pages
1 à 4	128

Décret n° 2006-1546 du 6 juin 2006, portant application des dispositions des articles 13, 13 bis, 13 ter, 13 quater et 256 bis du code des sociétés commerciales

Articles	Pages
1 à 8	131

[EXTRAITS DU CODE DES OBLIGATIONS ET DES CONTRATS](#)

EXTRAITS DU CODE DES OBLIGATIONS ET DES CONTRATS

Articles	Pages
1226 à 1451	136

TITRE IX :		
DE L'ASSOCIATION :		
Dispositions Générales	1226	136
Chapitre I	1249 à 1261	136
De la communauté ou quasi-société		
Chapitre II		
De la société contractuelle		
<i>Dispositions Générales aux sociétés civiles et commerciales.</i>		
Section I : Des effets de la société entre associé et à l'égard des tiers	1262 à 1281	137
Parag. 1. Des effets de la société entre associés	1309 à 1317	143
Parag. 2. Des effets de la société à l'égard des tiers.....	1318 à 1330	144
Section II : De la dissolution de la société et de l'exclusion des associés		
Chapitre III		
De la liquidation et du partage des sociétés et des communautés ou quasi-sociétés	1331	146
Section I : De la liquidation.....	1332 à 1350	147
Section II : Du partage	Abrogée	149
Chapitre IV		
De quelques espèces particulières de sociétés	1365 à 1368	149
Section I : Des sociétés agricoles.....	1369 à 1394	150
Parag. 1. De la société à métayage.....	1395 à 1426	153
Parag. 2. De la société à champart (mouçakâte) et de la société à comptant (mougharaça).....	1427 à 1441	157
Parag. 3. Du bail à cheptel	1442 à 1451	158
Section II : De la société coopérative de travail		

EXTRAITS DU CODE DE COMMERCE

EXTRAITS DU CODE DE COMMERCE

	Articles	Pages
	413 à 596	156
 LIVRE IV		
DU CONCORDAT PREVENTIF ET DE LA FAILLITE		
TITRE I :		
DU CONCORDAT PREVENTIF (les articles 413 à 444. abrogés par la loi n°95-35 du 17 avril 1995)		
TITRE II :		
DE LA FAILLITE		
Chapitre I	446 à 454	163
De la déclaration de faillite		
Chapitre II	455 à 465	164
Des effets du jugement déclaratif de faillite.....		
Chapitre III		
De la procédure de la faillite	466 à 475	166
<i>Section I : Des organes de la faillite</i>	476 à 496	167
<i>Section II : De l'administration de l'actif</i>	497 à 506	171
<i>Section III : De l'établissement du passif</i>		
Chapitre IV		
Des solutions de la faillite	507 à 530	172
<i>Section I : Du concordat simple</i>	531	176
<i>Section II : Du concordat par abandon d'actif</i>	532	176
<i>Section III : De la clôture pour défaut d'intérêt de masse</i>	533 à 545	177
<i>Section IV : De l'union</i>	546 à 547	179
<i>Section V : De la clôture pour insuffisance d'actif</i>		
Chapitre V		
Des droits spéciaux qui peuvent être invoqués contre la faillite	548 à 551	179
<i>Section I : Des créanciers ayant plusieurs codébiteurs</i>	552 à 559	180
<i>Section II : De la revendication et du droit de rétention</i>	560 à 566	181
<i>Section III : des créanciers privilégiés ou nantis d'un gage sur les meubles</i>	567 à 571	181
<i>Section IV : Des créanciers hypothécaires ou privilégiés sur les immeubles</i>	572 à 574	182
<i>Section V : Du bail et du privilège du bailleur</i>		
TITRE III :	575 à 580	183
DES BANQUEROUTES		

TITRE IV :	581 à 590	184
DE LA REHABILITATION.....		
TITRE V :	591 à 596	185
DISPOSITIONS SPECIALES A LA FAILLITE DES SOCIETES		

[LA PUBLICATION DES TEXTES AU JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE TUNISIENNE ET LEUR EXECUTION](#)

La loi n° 93-64 du 5 juillet 1993, relative à la publication des textes au journal officiel de la république tunisienne et à leur exécution

Articles	Pages
1 à 3	191

[L'EXERCICE DE CERTAINES ACTIVITÉS COMMERCIALES](#)

DECRET- LOI N° 61-14 DU 30 AOUT 1961, (19 Rabia I 1381), relatif aux conditions d'exercice de certaines activités commerciales

	Articles	Pages
TITRE I :		
CONDITIONS D'EXERCICE DU COMMERCE PAR LES ETRANGERS	2 à7	195
TITRE II :		
CONDITIONS D'EXERCICE DE CERTAINES ACTIVITES COMMERCIALES OU ASSIMILEES	8 à10	197
TITRE III :		
DISPOSITIONS DIVERSES	11 à18	198

[LE REGISTRE DE COMMERCE](#)

Loi n° 95-44 du 2 mai 1995, relative au registre du commerce

	Articles	Pages
TITRE I :		
DISPOSITIONS GENERALES.	1 à 7	204
TITRE II :		
DES DECLARATIONS INCOMBANT AUX ASSUJETTIS A L'IMMATRICULATION.....	8 à 24	205
TITRE III :		
	25 à 43	209

DE L'INSCRIPTION AU REGISTRE.....

TITRE IV : DU DEPOT DES ACTES ET PIECES EN ANNEXE AU REGISTRE DU COMMERCE.....	44 à 53	212
TITRE V : DU CONTENTIEUX ET DES EFFETS ATTACHES AUX INSCRIPTIONS ET DEPOTS D'ACTE.....	54 à 62	214
TITRE VI : DE LA PUBLICITE DU REGISTRE.....	63 à 67	216
TITRE VII : DES SANCTIONS.....	68 à 70	217
TITRE VIII : DES DISPOSITIONS FINALES.....	71 à 74	218

**ARRETE DU MINISTRE DE JUSTICE, DU COMMERCE ET DE
L'INDUSTRIE DU 22 FEVRIER 1996, fixant les conditions d'inscription
et de dépôt au registre de commerce**

Articles	Pages
1 à 7	222

**ARRETE DU MINISTRE DE JUSTICE, DU 22 FEVRIER 1996, relatif aux
procédures du registre de commerce**

Articles	Pages
----------	-------

TITRE I : LES DECLARATIONS.....	1 à 2	226
TITRE II : L'INSCRIPTION	3 à 8	226
TITRE III : L'ORGANISATION DU REGISTRE	9 à 12	227
TITRE IV : LE DEPOT.....	13 à 14	228
TITRE V : LA PUBLICITE	15 à 18	228

LES TEXTES REGISSANT LE MARCHE FINANCIER

1-LA REORGANISATION DU MARCHE FINANCIER

**LOI N°94-117 DU 14 NOVEMBRE 1994, portant réorganisation
du marché financier**

	Articles	Pages
TITRE I :		
DE L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE		
Chapitre I :	1	242
De la notation de l'appel public à l'épargne.....		
Chapitre II :	2 à 4	242
De l'information du public		
Chapitre III :	5 à7	244
Des offres publiques et des acquisitions de blocs de titres		
Chapitre IV :	8 à16	245
Du franchissement des seuils de participation et de l'action de concert		
Chapitre V :	17à 18	247
Autre dispositions communes relatives aux sociétés faisant appel public à l'épargne		
Chapitre VI :	19 à 22	247
Dispositions spécifiques aux sociétés admises à la cote de la bourse		
TITRE II :		
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER		
Chapitre I :	23 à 27	249
De la création et des ressources du conseil du marché financier		
Chapitre II :	28 à 46	250
Des attributions du conseil du marché financier		
Chapitre III :	47 à 53	255
Du fonctionnement du conseil du marché financier		
Chapitre IV :	54	257
Du recours contre les décisions du conseil du marché financier		
TITRE III :		
DES INTERVENANTS DANS LA GESTION DU MARCHE		
Chapitre I :	55 à 62	257
Des intermédiaires en bourse		
Chapitre II :	63 à 76	258
De la bourse des valeurs mobilières de Tunis		
Chapitre III :	77 à 80	262
De la société de dépôt de compensation et de règlement		
TITRE IV :	81 à 86	262
DES INFRACTIONS ET DES SANCTIONS		
TITRE V :	87 à 93	264
DISPOSITIONS DIVERSES		

**DECRET N° 2006-795 DU 23 MARS 2006, PORTANT APPLICATION DES DISPOSITIONS
 DES ARTICLES 6 ET 7 DE LA LOI N° 94-117 DU 14 NOVEMBRE 1994, PORTANT
 REORGANISATION DU MARCHE FINANCIER**

1 à 2 269

**Décret n° 2006-1294 du 8 mai 2006, portant application des dispositions de l'article 23 de la loi
 n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières**

1 à 7 273

**2-LE REGLEMENT DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER RELATIF
 A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

**ARRETE DU MINISTRE DES FINANCES DU 17 NOVEMBRE 2000, PORTANT VISA DU
 REGLEMENT DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER RELATIF A L'APPEL PUBLIC A
 L'EPARGNE**

Articles Pages
 1 280

**REGLEMENT DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER RELATIF A
 L'EPARGNE CONSEIL DU MARCHE FINANCIER :**

TITRE I :	1 à 5	281
LE PROSPECTUS		
Chapitre 1 :	6 à 13	281
La demande de visa		
Chapitre 2 :	14	283
Le document de référence		
Chapitre 3 :	15 à 19	284
Le déroulement du placement		
Chapitre 4 :	20 à 30	285
Le contenu du prospectus		
Chapitre 5 :	31 à 35	286
Le prospectus abrégé		

TITRE II :		
LES OBLIGATIONS D'INFORMATION DES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE		
Chapitre 1 :	36 à 41	287
L'information occasionnelle		
Chapitre 2 :	42 à 44	288
L'information périodique		
Chapitre 3 :	45 à 46	289
Les assemblées générales et les mandats sollicités		
Chapitre 4 :	47 à 54	289
L'utilisation d'une information privilégiées et les déclarations		
Chapitre 5 :	55 à 62	290
Les déclarations de franchissement des seuils de participation		
TITRE III :		
LA PUBLICITE RELATIVE AUX VALEURS MOBILIERES		
Chapitre 1 :	63	291
Champ d'application		
Chapitre 2 :	64 à 71	292
Dispositions particulières		
TITRE IV :		
INFORMATIONS A DIFFUSER A L'OCCASION DU RACHAT PAR LES SOCIETES COTEES DE LEURS PROPRES ACTIONS		
Chapitre 1 :	72 à 75	293
Champs d'application		
Chapitre 2 :	76 à 80	293
Information préalable au lancement d'un programme de rachat		
TITRE V :		
INFORMATION DES ACTIONNAIRES ET DU PUBLIC A L'OCCASION D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION OU D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT		
Chapitre 1 :	81 à 82	294
Dispositions générales		
Chapitre 2 :	83 à 86	295
Information des actionnaires et du public		
TITRE VI :		
ADMISSION OU EMISSION DE TITRES EMIS EN REMUNERATION DES OPERATIONS DE FUSION, DE SCISSION D'APPORTS D'ACTIFS		
	87 à 89	295
TITRE VII :		
LES SANCTIONS.....		
	90	296

ARRETE DU MINISTRE DES FINANCES DU 7 AVRIL 2001, PORTANT VISA DES MODIFICATIONS INTRODUITES SUR LE REGLEMENT DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER RELATIF A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Articles	Pages
1	315

**ARRETE DU MINISTRE DES FINANCES DU 29 JANVIER 2002, PORTANT VISA DU
REGLEMENT DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER, RELATIF AUX ORGANISMES DE
PLACEMENT COLLECTIF EN VALEURS MOBILIERES ET AUX SOCIETES DE GESTION
DE CES ORGANISMES**

Articles Pages
1 322

**Arrêté du ministre des finances du 24 septembre 2005, portant visa des modifications
introduites sur le règlement du conseil du marché financier relatif à l'appel public à l'épargne**

1 369

**Arrêté du ministre des finances du 12 juillet 2006, portant visa des modifications introduites
au niveau du règlement du conseil du marché financier relatif à l'appel public à l'épargne**

Articles Pages
1 381

**Arrêté du ministre des finances du 15 janvier 2007, portant visa des modifications introduites au
niveau du règlement du conseil du marché financier relatif aux organismes de placement collectif
en valeurs mobilières et aux sociétés de gestion de ces organismes**

Articles Pages
1 396

LA DEMATERIALISATION DES TITRES

LOI N° 2000-35 DU 21 MARS 2000, RELATIVE A LA DEMATERIALISATION DES TITRES

Articles Pages
1 à 6 430

LA BOURSE DES VALEURS MOBILIÈRES DE TUNIS

ARRETE DU MINISTRE DES FINANCES DU 13 FEVRIER 1997,
portant visa du règlement général de la bourse

	Articles	Pages
	1	436
 ANNEXE TITRE I : REGLES APPLICABLES AUX INTERVENANTS DANS LA GESTION DU MARCHÉ		
SOUS-TITRE 1 :	1 à 11	437
La bourse des valeurs mobilières de Tunis		
SOUS-TITRE 2 :	12 à 21	438
Le fonds de garantie de la marché		
TITRE II : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES MARCHES		
SOUS-TITRE 1 :		
La cote de la bourse	22 à 25	440
Chapitre I : Les marchés de la cote.....		
Chapitre II : L'admission des valeurs à la cote	26 à 34	440
Section 1 : Dispositions communes.....	35 à 41	441
Section 2 : Admission au premier marché des titres de capital	42 à 46	442
Section 3 : Admission au second marché des titres de capital		
Section 4 : Admission au marché obligataire des titres	47 à 52	443
de créance émis par des collectivités tunisiennes de droit privé	53	444
Chapitre III : Introduction des valeurs à la cote.....	54 à 57	444
Section 1 : Procédure de diffusion	58 à 61	444
Section 2 : Procédure de première cotation.....	62 à 64	445
Sous-section 1 : Dispositions communes.....		
Sous-section 2 : La procédure de mise en vente à un	65 à 66	445
prix minimal.....		
Sous-section 3 : La procédure d'offre publique de	67 à 68	446
vente.....	69	446
Sous-section 4 : La procédure ordinaire.....	70 à 73	446
Chapitre IV : Conditions de séjour des valeurs à la cote et radiation		
SOUS-TITRE 2 :	74 à 76	447
Le marché hors-cote		
SOUS-TITRE 3 :		
Les négociations	77 à 88	447
Chapitre I : Règles générales	89 à 90	449
Chapitre II : Les ordres	91 à 95	449
Section 1 : Le libellé des ordres	96 à 97	450

<i>Section 2</i> : La transmission des ordres.....	98 à 101	451
<i>Section 3</i> : La validité des ordres	102	451
Chapitre III : Les opérations sur titres.....	103 à 104	451
<i>Section1</i> : Les droits de souscription ou d'attribution.....	105	452
<i>Section 2</i> : Les coupons	106 à 114	452
Chapitre IV : Les transactions de blocs	115 à120	453
Chapitre V : La contrepartie sur valeurs mobilières	121	454
Chapitre VI : L'annulation des négociations.....		
TITRE III :		
LES ENREGISTREMENTS ET LES DECLARATIONS		
SOUS-TITRE 1:	122 à 125	454
Les enregistrements		
SOUS-TITRE 2 :	126 à 128	455
Les déclarations		
TITRE IV :		
LES OPERATIONS PARTICULIERES		
SOUS-TITRE 1:		
Les offres publiques d'acquisition	129 à 130	455
Chapitre I : Les offres publiques d'acquisition Facultatives		
<i>Section 1</i> : Les offres publiques d'achat ou d'échange de titres de capital ou donnant accès au capital- procédure ordinaire		
<i>Sous-section1</i> : Dispositions communes aux offres publiques d'achat et aux offres publiques d'échange	131 à 148	456
<i>Sous-section 2</i> : Dispositions particulières aux offres publiques d'achat	149 à 151	459
<i>Sous-section 3</i> : Dispositions particulières aux offres publiques d'échange.....	152 à 154	460
<i>Section 2</i> : Les offres publiques d'achat ou d'échange de titres de capital ou donnant accès au capital- procédure simplifiée	155	460
<i>Sous-section 1</i> : Cas d'offres publiques d'échange	156	
<i>Sous-section 2</i> : Cas d'offres publiques d'achat.....	157 à 158	461
<i>Section 3</i> : Les offres publiques d'achat ou d'échange des titres de créance ne donnant pas accès au capital	159 à 162	461
Chapitre II : Les offres publiques d'acquisition de titres de capital-le dépôt obligatoire-.....	163 à165	462
SOUS TITRE 2 :	166 à 170	462
Acquisition de blocs de contrôle		
SOUS TITRE 3 :	171 à 176	463
Les offres publiques du retrait		
SOUS TITRE 4 :	177 à 185	464
Les offres publiques de vente		
TITRE V :		
LES VENTES SUR ADJUDICATION		
SOUS TITRE 1 :		
Les ventes judiciaires		
Chapitre I : les ventes judiciaires de valeurs mobilières de sociétés faisant appel public à l'épargne.....	186 à 192	466

	193	467
Chapitre II : Les ventes judiciaires de valeurs mobilières de sociétés ne faisant pas appel public à l'épargne.....		
SOUS-TITRE 2 :		
Les exécutions en bourse pour défaut de délibération	194 à 198	467
Chapitre I : Les exécutions en bourse pour défaut de libération des titres de sociétés faisant appel public à l'épargne.....	199	468
Chapitre II : Les exécutions en bourse pour défaut de libération de titres de sociétés ne faisant pas appel public à l'épargne.....		
TITRE VI :		
LE REGLEMENT DES CAPITALUX ET LA LIVRAISON DES TITRES NEGOCIES EN BOURSE		
SOUS-TITRE 1 :	200 à 205	469
Principes généraux		
SOUS-TITRE 2 :		
Les règlements et livraisons entre intermédiaires en bourse	206 à 207	469
Chapitre I : Les titres pris en charge par la STICODEVAM	208 à 210	470
Chapitre II : Les titres non pris en charge par la STICODEVAM		
SOUS-TITRE 3 :		
La résolution des défauts de règlement livraison entre intermédiaires en bourse	211	470
Chapitre I : Les titres pris en charge par la STICODEVAM	212 à 213	470
Section 1 : Résolution, des défauts-titres	214 à 215	471
Section 2 : Résolutions des défauts espèces.....	216 à 217	471
Chapitre II : Les titres non pris en charge par la STICODEVAM		
TITRE VII :	218	471
DISPOSITIONS TRANSITOIRES		
TITRE VIII :	219	471
DISPOSITIONS FINALES		

DECRET N° 99-2478 DU 1er NOVEMBRE 1999, portant statut des intermédiaires en bourse
--

	Articles	Pages
CHAPITRE I		
DE L'AGREMENT DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE		
Section 1	1 à 6	475
De conditions d'agrément.....		
Section 2	7 à 17	476
De la procédure d'agrément		
Section 3	18 à 20	477
De la modification de l'agrément		
Section 4	21 à 25	478
De la cessation d'activité, de la suspension et du retrait d'agrément		

Section 5	26 à 28	479
Des cartes professionnelles.....		
CHAPITRE II		
DE CERTAINES ACTIVITES DES INTERMEDIARES EN BOURSE		
Section 1	29 à 36	480
Du démarchage financier.....		
Section 2	37 à 42	481
De la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte d'autrui.....		
Section 3	43 à 48	482
De la tenue de marché.....		
CHAPITRE III		
DES OBLIGATIONS DES INTERMEDIARES EN BOURSE		
Section 1	49 à 65	483
Des obligations générales.....		
Section 2	66 à 72	485
Des livres, des registres et des états financiers.....		
Section 3	73 à 85	487
Des règles déontologiques.....		
Section 4	86	488
Le responsable du contrôle.....		
Section 5	87 à 88	488
Des règles prudentielles.....		
CHAPITRE IV	89 à 90	489
DISPOSITIONS DIVERSES		

Arrêté du ministre des finances du 9 septembre 1999, portant visa des modifications introduites sur le règlement général de la bourse des valeurs mobilières de Tunis

Articles	Pages
1	492

Arrêté du ministre des finances du 24 septembre 2005, portant visa des modifications introduites au niveau du règlement général de la bourse des valeurs mobilières de Tunis

Articles	Pages
1	500

**L'INSCRIPTION DES VALEURS MOBILIERES ET AUX
INTERMEDIAIRES AGREES POUR LA TENUE DES COMPTES EN
VALEURS MOBILIERES.**

Décret n°2001-2728 du 2 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription
des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes
en valeurs mobilières

Articles	pages
1 à 21	513

Arrêté du ministre des finances du 28 août 2006, portant visa de règlement
du marché financier relatif à la tenu et à l'administration des comptes en
valeurs mobilières

Articles	Pages
1	521

LA RELANCE DU MARCHE FINANCIER

LOI N° 99-92 DU 17 AOUT 1999, RELATIVE A LA RELANCE DU MARCHE FINANCIER

Articles	Pages
1 à 19	545

DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF

Loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de
placement collectif

Articles	Pages
1 à 4	553

CODE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF

Articles	Pages
1	557

TITRE I
LES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF EN VALEURS
MOBILIERS

Chapitre I	2 à 9	557
Les sociétés d'investissement à capital variable		
Chapitre II	10 à 22	558
Les fonds communs de placement en valeurs mobilières.....		
Chapitre II bis	22 bis à 22	561
Les fonds communs de placement à risque	quater	
Chapitre III	23 à 34	561
Dispositions communes aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières		
	35 à 48	564

TITRE II
LES FOND COMMUNS DE CREANCES

TITRE III	49 à 56	567
DISPOSITIONS DIVERSES		

Décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Articles	Pages
1 à 6	572

Décret n° 2006-1248 du 2 mai 2006, portant modification du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001, portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36, et 37 du code des organismes de placement collectif, promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001

Articles	Pages
1 à 2	577

Les organismes de notation qui procèdent à l'appréciation des caractéristiques des parts à émettre par le fonds commun de créances et des créances qu' il se propose d'acquérir, ainsi qu' à l'évaluation des risques rattachés à ces créances

ARRETE DU MINISTRE DES FINANCES DU 24 AVRIL 2003
portant fixation de la liste des organismes de notation qui procèdent à l'appréciation des caractéristiques des parts à émettre par le fonds commun de créances et des créances qu' il se propose d'acquérir, ainsi qu' à l'évaluation des risques rattachés à ces créances

Articles	Pages
1 à 2	581

**LES OPERATIONS D'ACHAT AVEC L'ENGAGEMENT DE REVENTE
DES VALEURS MOBILIERES ET DES EFFETS DE COMMERCE**

**LOI N° 2003-49 DU 25 JUIN 2003, RELATIVE AUX OPERATIONS D'ACHAT AVEC
L'ENGAGEMENT DE REVENTE DES VALEURS MOBILIERES ET DES EFFETS DE
COMMERCE**

Articles Pages
1 à 14 585

ENTREPRISES PUBLIQUES

**LOI N° 89-9 DU 1^{er} FEVRIER 1989, relatif aux participations et entreprises
publiques**

	Articles	pages
Titre I	1 à 7	590
Dispositions générales.....		
Titre II	8 à 22 ter	591
Des obligations mises à la charge des entreprises.....		
Titre III	23 à 33	593
De la restructuration des entreprises à participations publiques.....		
Titre IV	33-1 à 33-6	595
Dispositions particulières.....		
Titre V		
Des obligations mises a la charges des établissements publics n'ayant pas un caractère administratif.....	33-7 à 33-13	597
Titre VI	34 à 42	598
De la liquidation à l'amiable.....		

LES SOCIETES D'INVESTISSEMENT

**LOI N°88-92 DU 2 AOUT 1988 SUR LES SOCIETES
D'INVESTISSEMENT TEL QUE MODIFIEE ET COMPLETEE PAR LA
LOI N° 92-113 DU 23 NOVEMBRE 1992 , PAR LA LOI N° 95-87 DU 30
OCTOBRE 1995 PAR LA LOI N° 2001-91 DU 7 AOUT 2001 ET PAR LA
LOI N° 2005-104 DU 19 DECEMBRE 2005**

Articles Pages
1 à 2 605

TITRE I :	3 à 9	605
LES SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL FIXE		
TITRE II :	10 à 20	606
LES SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE		
TITRE III :	21 à 23	608
LES SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL RISQUE		
TITRE IV :	24 à 30	609
DISPOSITIONS DIVERSES		

**LOI N°2005-104 DU 19 DECEMBRE 2005, RELATIVE A L'EXTENSION DU CHAMP
 D'INTERVENTION DES SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL RISQUE**

Articles	Pages
1	614

**Décret n° 2006-380 du 3 février 2006, portant application des dispositions du premier
 paragraphe de l'article 22 de la loi n° 88-92 du 2 août 1988, relative aux sociétés d'investissement,
 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment la loi n° 2005-104 du
 19 décembre 2005, relative à l'extension du champ d'intervention des sociétés d'investissement à
 capital risque**

Articles	Pages
1 à 2	618

LES SOCIETES DE COMMERCE INTERNATIONAL

**LOI N° 88-110 DU 18 AOUT 1988, fixant le régime applicable aux sociétés
 de commerce international**

Articles	Pages
----------	-------

TITRE I	1 à 5	624
Dispositions générales.....		
TITRE II		
Les sociétés de commerce international non résidentes		
Chapitre I	6 à 7	624
Modalités de constitution et conditions d'exercices		

Chapitre II	8 à 14	625
Avantages fiscaux.....		
Chapitre III	15	625
Régime de change et de commerce extérieur		
TITRE III		
Les sociétés de commerce international résidentes.....		
Chapitre I	16 à 18	626
Modalités de constitution et conditions d'exercices		
Chapitre II	19 à 23	626
Avantages fiscaux et financiers.....		
Chapitre III	24 à 25	627
Régime de change et de commerce extérieur		
TITRE IV	26 à 32	627
Dispositions diverses.....		

LOI N° 94-42 DU 7 MARS 1994, FIXANT LE REGIME APPLICABLE A L'EXERCICE DES ACTIVITES DES SOCIETES DE COMMERCE INTERNATIONAL	Articles	Pages
	1 à 11	632

ARRETE DU MINISTRE DE L'ECONOMIE NATIONALE, DU 12 AVRIL 1994, FIXANT LE CAPITAL MINIMUM EXIGE POUR LA CONSTITUTION DES SOCIETES DE COMMERCE INTERNATIONAL	Articles	pages
	1 à 3	638

LES SOCIETES DE RECOUVREMENT DES CREANCES

Loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances	Articles	Pages
	1 à 21	644

Décret n°98-1154 du 25 mai 1998, fixant les conditions d'octroi de l'autorisation d'exercice de l'activité des sociétés de recouvrement des créances	Articles	Pages
	1 à 5	650

Arrêté du ministre des finances du 22 décembre 2001, portant approbation du cahier des charges pour l'exercice de l'activité des sociétés de recouvrement des créances	Articles	Pages
	1 à 3	654

LA CONSTITUTION DES SOCIETES EN LIGNE

Loi n° 2004-89 du 31 décembre 2004, relative aux procédures de constitution de sociétés en ligne

Articles	Pages
1 à 3	658

L'ESSAIMAGE DES ENTREPRISES ECONOMIQUES

LOI N° 2005-56 DU 18 JUILLET 2005, RELATIVE A L'ESSAIMAGE DES ENTREPRISES ECONOMIQUES

Articles	Pages
1 à 5	662

LES CENTRES D'AFFAIRES D'INTERET PUBLIC ECONOMIQUE

LOI N° 2005-57 DU 18 JUILLET 2005, RELATIVE AUX CENTRES D'AFFAIRES D'INTERET PUBLIC ECONOMIQUE

	Articles	Pages
TITRE I : Dispositions générales.....	1 à 3	666
TITRE II : Les attributions.....	4	666
TITRE III : L'organisation.....	5 à 7	667
TITRE IV : Les dispositions financières et fiscales	8 à 10	667
TITRE V : Les dispositions générales.....	11 à 12	667

LA COMPTABILITE

1-COMMISSAIRE AUX COMPTES, L'EXPERT COMPTABLE ET LE COMPTABLE

ARRETE DES MINISTRES DE L'ECONOMIE NATIONALE ET DES FINANCES DU 12 OCTOBRE 1984 , portant homologation du barème des honoraires des experts comptables et des commissaires aux comptes de sociétés de Tunis	Articles	Pages
	1 à 13	675

LOI N° 88-108 DU 18 AOUT 1988, portant refonte de la législation relative à la profession d'expert comptable	Articles	Pages
	1	680

Titre I	2 à 15	680
De la profession d'expert comptable		
Titre II		
De l'exercice de la fonction de commissaire aux comptes par les membres de l'ordre	16 à 19	683

DECRET N° 89-541 DU 25 MAI 1989, fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'ordre des experts comptable de Tunisie	Articles	Pages
--	-----------------	--------------

CHAPITRE I	1 à 10	688
Des modalités d'organisation et de fonctionnement de l'ordre		
CHAPITRE II	11 à 15	691
Des modalités d'inscription et d'établissement du tableau de l'ordre		
CHAPITRE III	16 à 29	692
De la chambre de discipline		
CHAPITRE IV	30 à 31	695
De la commission de contrôle.....		
CHAPITRE V	32 à 33	696
Du commissaire du gouvernement.....		
CHAPITRE VI	34 à 35	696
Dispositions diverses		
CHAPITRE VII	36 à 38	396

Dispositions transitoires.....

**LOI N° 2002-16 DU 4 FEVRIER 2002(modifiée par la loi n°2004-88 du 31
Décembre 2004) portant organisation de la profession des comptables**

	Articles	Pages
CHAPITRE I	1 à 3	701
Définition du comptable et de ses fonctions.....		
CHAPITRE II	4 à 15	702
La compagnie des comptables de Tunisie.....		
CHAPITRE III	16 à 18	703
L'exercice de la fonction de commissaires aux comptes des sociétés.....		
CHAPITRE IV	19 à 25	704
Des interdictions et de la disciplines		
CHAPITRE V	26 à 27	705
Du recours.....		
CHAPITRE VI	28 à 31	706
Des dispositions transitoires et diverses.....		

**Décret n° 2003-863 du 14 avril 2003, relatif à l'organisation et au fonctionnement de la
compagnie des comptables de Tunisie ainsi qu'à l'application des dispositions des articles 2, 18
et 21 de la loi n° 2002-16 du 4 février 2002 portant organisation de la profession des
comptables**

	Articles	Pages
CHAPITRE PREMIER		
Modalités d'organisation et de fonctionnement de la compagnie des comptables de Tunisie		
Section première :Le conseil de la compagnie.....	1 à 7	710
Section 2 : L'assemblée générale de la compagnie.....	8 à 12	713
CHAPITRE II		
Modalités description à la compagnie et d'établissement de son tableau	13 à 16	715
Section première :Modalités d'inscription à la compagnie.....	17 à 20	715
Section 2 : Modalités de l'établissement du tableau de la compagnie		
CHAPITRE III		
Modalités de fonctionnement de la chambre de discipline.....	21 à 31	716
CHAPITRE IV		
Le technicien en comptabilité.....		
Section première :Modalités de participation des techniciens en comptabilité dans les travaux de la commission de contrôle.....	32	718
Section 2 :Les obligations des techniciens en comptabilité et le contrôle de leur	33 à 37	719

application.....

CHAPITRE V		
Situation des stagiaires et leurs obligations.....	38 à 39	720
CHAPITRE VI		
Le commissaire d'Etat	40	720
CHAPITRE VII		
Dispositions transitoires et diverses.....	41 à 45	721

2-LES NORMES COMPTABLES

ARRETE DU MINISTRE DES FINANCES DU 1^{er} DECEMBRE 2003, portant approbation des normes comptables	Articles	Pages
	1 à 2	725

Norme comptable relative aux états financiers consolidés NC :35	726
Norme comptable relative aux participations dans des entreprises associées NC :36	731
Norme comptable relative aux participations dans des coentreprises NC :37	736
Norme comptable relative aux regroupements d'entreprises NC :38	743
Norme comptable relative aux informations sur les parties liées NC :39	760

REDRESSEMENT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTES

Loi n°95-34 DU 17 AVRIL 1995, relative au redressement des entreprises en difficultés économiques (modifiée par la loi n°99-63 DU 15 JUILLET 1999et la loi n°2003-79 DU 29 DECEMBRE 2003)

	Articles	Pages
CHAPITRE I :		
DISPOSITIONS GENERALES	1 à 3 bis	770

CHAPITRE II :		
LA NOTIFICATION DES SIGNES PRECURSEURS DE DIFFICULTES ECONOMIQUES.....	4 à 8	771
CHAPITRE III :		
LE REGLEMENT AMIABLE.....	9 à 17	773
CHAPITRE IV :		
DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE.....	18 à 21	775
Section II :		
La période d'observation.....	22 à 40	776
Section III :		
La poursuite de l'activité de l'entreprise.....	41 à 46	780
Section IV :		
La cession de l'entreprise.....	47 à 52	781
Section V :		
La location ou location gérance de l'entreprise.....	52 bis -52(10)	783
CHAPITRE V :		
DISPOSITIONS DIVERSES.....	53 à 58	785

